

Personnels

Mouvement

Dépôt et instruction des candidatures à un poste dans les établissements d'enseignement secondaire de la principauté de Monaco – rentrée scolaire 2016-2017

NOR : MENH1600349N

note de service n° 2016-005 du 2-2-2016

MENESR - DGRH B2-4

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux vice-rectrices et vice-recteurs

La présente note de service a pour objet d'exposer les conditions dans lesquelles doivent être déposées et instruites les candidatures à des postes dans des établissements d'enseignement de la Principauté de Monaco - année 2016-2017.

I - Dispositions générales

I - 1 Personnels concernés

Ces dispositions s'appliquent aux seuls candidats **fonctionnaires titulaires** du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche au moment du dépôt du dossier et qui se trouvent dans l'une des situations administratives suivantes : en activité, en congé parental, en disponibilité ou en position de détachement. Les candidats doivent justifier au minimum de deux ans de services effectifs en tant que titulaire en France.

Les personnels en position de détachement et notamment ceux en poste auprès de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), doivent être libres de tout engagement à compter du 1er septembre 2016 pour pouvoir faire acte de candidature.

I-2 Nature des postes à pourvoir

Seront à pourvoir des postes d'enseignement dans les collèges, lycées ou lycées techniques et professionnels, publics ou privés sous contrat avec l'État monégasque :

- deux professeurs certifiés de lettres modernes : un poste en lycée/collège et un poste en collège ;
- un professeur agrégé d'histoire et géographie : poste en lycée ;
- un professeur certifié d'histoire et géographie avec une DNL d'anglais : poste en collège ;
- un professeur certifié d'anglais : poste en collège ;
- un professeur certifié d'italien : poste en lycée ;
- deux professeurs agrégés de mathématiques : postes en lycée ;
- quatre professeurs certifiés de mathématiques : un poste en lycée, un poste en lycée/collège et deux postes en collège ;
- un professeur certifié de sciences physiques-chimie : poste en collège ;
- un professeur certifié de sciences économiques et sociales : poste en lycée.

Il est précisé que pour les postes mentionnés ci-dessus, la détention du Certificat informatique et Internet - Niveau 2 « enseignant » - (C2i2e) serait appréciée.

- un professeur certifié d'éducation physique et sportive, titulaire du BEESAN, ou du BPJEPS-AAN : poste exclusivement en piscine ;
- un conseiller d'orientation-psychologue : poste en lycée/collège.

II - Procédures

II - 1 Candidature par dossier

Les candidats adresseront, dans un délai de deux semaines à compter de la date de publication de la présente note de service, à la direction de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, avenue de l'Annonciade MC 98000

Monaco, leur demande sur papier libre, ou bien par courriel à denjs@gouv.mc accompagnée des pièces suivantes :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae mis à jour ;
- une copie de la carte nationale d'identité (recto-verso) ;
- la copie des diplômes et références professionnelles ;
- les copies des rapports d'inspection pédagogique ;
- la copie de l'arrêté fixant la position administrative ;
- la copie du dernier arrêté de promotion d'échelon ;
- les copies des trois derniers avis de notations administratives.

II - 2 Détachement

Les personnels **retenus** constitueront une demande de détachement à l'aide du formulaire téléchargeable sur le site du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche :

<http://www.education.gouv.fr/cid284/etre-detache-etranger.html> que la direction de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports transmettra au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Seul l'accord donné par l'administration centrale du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche autorise un départ en détachement.

Les candidats peuvent, s'ils le souhaitent, solliciter des informations complémentaires auprès de la direction de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports à Monaco, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30 :

- Bernard Frascari au 00 377 98 98 85 76 ou par mél à l'adresse suivante : bfrascari@gouv.mc
- Marie-Ange Di Franco au 00 377 98 98 46 21 ou par mél à l'adresse suivante : mdifranco@gouv.mc.

Pour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,

La directrice générale des ressources humaines,
Catherine Gaudy